

A VOUS, MES CAMARADES de Buchenwald !

A vous, qui étiez rassemblés pour la dernière fois, le 11 avril 1945, sur cette terrible place d'appel qui nous avait tant vu souffrir, rassemblés ce jour-là dans la liberté retrouvée, grâce à la Brigade de choc constituée dans la clandestinité du camp et qui partit follement, mais avec enthousiasme, à l'assaut des barbelés et des miradors !

A vous, qui étiez encore dans les kommandos extérieurs, et au nom desquels nous avons parlé, sûrs de votre unanime acceptation !

A vous surtout, mes camarades disparus dans la fumée du crématoire, ou morts après la libération du camp, épuisés de misère physiologique et qui n'êtes revenus que pour témoigner des horreurs des camps de concentration !

C'est en votre nom à tous que devant le micro de Buchenwald, j'ai prononcé le serment solennel de conserver intacte notre cohésion, notre fraternité, pour que jamais, ni nous, ni

par

M. JATTEFAUX

Vice-Président de l'Amicale
de Buchenwald-Dora
Président, en avril 1945, du Comité clandestin
des Intérêts français de Buchenwald.

nos descendants, ne puissent revivre les terribles jours que nous avons vécus, pour que nous luttons sans défaillance jusqu'à la destruction du dernier SS, du dernier nazi, pour que notre voix ne s'éteigne pas, tant que nous n'aurions pas atteint ce but sacré !

Je m'adresse à vous aujourd'hui, certain que vous n'avez rien oublié, vous ! Mais tant d'autres ont besoin que ce serment leur soit rappelé, tant d'autres ont perdu le souvenir de cette heure solennelle.

A vous, comme à moi, il appartient de les forcer à repenser les jours, les nuits traqués de Buchenwald.

L'heure a sonné du grand rassemblement des Rescapés ! Au moment où le Parlement allait, avec quelle inconscience, approuver de son vote les accords de Bonn et de Paris une voix s'est élevée de Bordeaux pour lancer à travers le monde une protestation solennelle contre de tels accords, et non pas la voix seulement d'un chef de parti politique, mais d'un homme qui, au nom de la France, pensant et parlant Français, disait : « Non ! il ne faut pas laisser faire cela ! »

C'est à nous, les premiers, à nous regrouper unanimement pour appuyer cette protestation. C'est à nous d'éclairer l'opinion, le peuple français, qui sentait confusément dans son bon sens l'impossibilité de souscrire de tels accords.

C'est moi qui, aujourd'hui, vous demande de renoncer à toutes les petites choses qui ont pu incidemment nous séparer, pour resserrer nos rangs unanimement. Groupons-nous comme au 11 avril 1945, pour réaliser ce que nous avons jugé solennellement : de continuer, partout et toujours la lutte de la Résistance contre ceux qui ont assassiné, violé, incendié, contre ces criminels envers l'Humanité !

L'APPEL AUX CONSCIENCES

• De ces lieux de massacre, résistants et rescapés des camps de la mort, parlant avec toute l'autorité conférée par leur combat, leurs souffrances, s'adressent aux consciences.

• Généraux de Hitler, criminels de guerre et ministres du gouvernement de Bonn proclament à nouveau publiquement leurs objectifs « d'espace vital », « de la Meuse au Niemen ».

• Déjà les usines titanesques des anciens groupes Krupp et I.G. Farben produisent jour et nuit des armes de toutes natures, y compris des armes chimiques et bactériologiques.

• Depuis deux ans, des commandos allemands sont formés par les autorités militaires américaines pour des missions d'assassinats à heure fixée des personnalités de toutes opinions qui se dressent contre la reconstitution de la Wehrmacht. Le Département d'Etat des Etats-Unis a reconnu ce fait.

• Intégrée ou non intégrée dans une « communauté de défense », l'armée de Bonn est une armée d'agression et de domination constituée contre la volonté de la majorité de la population allemande de l'Ouest comme de l'Est.

• Le souvenir des légions S.S. et des tueurs de la Gestapo ne peut avoir quitté les mémoires.

• Résistants et rescapés des camps de la mort adjurent solennellement les parlements et les peuples de rejeter les accords de Bonn et le traité de Paris, parce qu'ils constituent un danger immédiat et mortel pour les peuples et pour les nations.

• La solution du problème, c'est la démilitarisation, la démocratisation de l'Allemagne, c'est l'Allemagne unifiée et pacifique.

• Résistants de tous les pays, retrouvons notre unité de la lutte libératrice pour barrer la route aux nouvelles agressions, aux nouvelles invasions, aux barbaries des monstres militaristes fascistes.

• Résistants et patriotes de tous les pays, mettons en échec les accords de Bonn et de Paris.

• Vivent la sécurité et l'indépendance des nations, garantie de la paix !

• La délégation française était composée de représentants des organisations de la Résistance les plus diverses, fraternellement unis dans la lutte contre le danger de guerre.

Voici leurs noms :

René Bazin, du réseau de Résistance « Voix du Nord » ; Charles Bossi, du réseau de Résistance « Buck-Master » ; Lucien Cladé, du « Front National » ; Henri Curin, réseau « Abélard Diplomate » ; Denise Decourdemanche, sœur du résistant Jacques Decour, fusillé

par les S.S. ; l'abbé Greffier interné ; Michel Huet, Résistance « Fer » ; Solange Jourdan, veuve de déporté mort à Nordhausen ; Maurice La Joye, réseau « Hamlet » ; Mauricette La Joye, réseau « Hamlet » ; le colonel Manhès, chef du réseau « Frédéric », commandeur de la Légion d'Honneur, compagnon de la Libération ; Eugène Mercier, réseau « C.D.M. » ; Roger Romer, « Ceux de la Résistance », rosette de la Résistance ; Jean Schyns, pasteur résistant ; André Leroy, commandant F.F.I.-F.T.P. ; Marcel Paul, commandant F.F.I.-F.T.P., organisateur de la résistance au camp de Buchenwald ; Eugène Ponson, F.F.I.-F.T.P.F., Union de la Résistance d'Ille-et-Vilaine.



Cérémonie de la signature de l'Appel aux Consciences dans la cantine du camp.

Buchenwald - Dora

BULLETIN EDITE PAR L'AMICALE DES DEPORTES, RESISTANTS PATRIOTES
ET FAMILLE DE DISPARUS DE BUCHENWALD-DORA ET KOMMANDOS DEPENDANTS

REDACTION - ADMINISTRATION
Permanence de l'Amicale
10, rue Leroux, 10
PARIS 16^e

N° 16

Octobre - Novembre - Décembre

1952

Téléphone : KLEBER 84-05

PRIX : 20 FRANCS

Comme hier, dans la Résistance sur le sol national et au Camp
Par fidélité, à nos morts, à nos souffrances, à la Patrie, et à la Paix

Unis, agissants, solidaires,
EMPECHONS la RATIFICATION
des accords de Bonn et de Paris

Au nom du « COMITE INTERNATIONAL DE LIAISON DES RESCAPES DE BUCHENWALD » constitué à l'issue de la Rencontre d'Avril dernier, différentes personnalités (Rescapés ou Familles) se sont adressées aux Rescapés des camps et geôles vichystes et hitlériens, leur demandant de tenir le serment des camps soit en joignant leur signature à la lettre aux députés, soit en écrivant individuellement à leurs députés.

Une Rencontre s'est déroulée à Weimar et Buchenwald du 24 au 26 octobre. A l'issue de ses travaux, elle a adopté un vibrant « appel aux consciences » que la délégation française a remis au Président de l'Assemblée Nationale lui-même au cours d'une entrevue, le Jeudi 30 Novembre, à 18 h. 30, à la Présidence.

Multipliez les délégations auprès de vos parlementaires !

La lettre aux députés

Monsieur le Député,

Les accords contractuels de Bonn et le traité de Paris vont être soumis très prochainement à la ratification du Parlement. Ces accords portent reconstitution d'une armée allemande.

En ce qui concerne les buts

de cette armée, vous n'avez pu ne pas être frappé par les déclarations du ministre Seehofer qui, parlant ces derniers temps à Kassel, a osé affirmer que le gouvernement de la République Fédérale allemande ne pourrait pas reconnaître les frontières de 1937. Il s'agissait d'une allusion évidente aux frontières de l'Ouest, en particulier à celles de l'Alsace-Lorraine.

Un autre membre du gouvernement de la République Fédérale allemande, M. Jacob Kaiser, a d'ailleurs précisé en langage un peu plus prudent que « le cœur lui saignait en pensant à l'Alsace et à la Lorraine ». Cette déclaration s'ajoute aux prétentions d'arrachement présentées à la France sous le couvert d'Européanisation de son bassin de fer de la Moselle.

Ces prétentions ont été exprimées au ministre des Affaires étrangères, M. Schuman, par le Chancelier Adenauer lui-même, comme une contre-partie d'un règlement contre nature et, par conséquent sans valeur, du problème sarrois.

Les slogans de l'« espace vital » à l'Est sont en même temps repris dans le mot à mot

exact du vocabulaire hitlérien. Les moyens matériels de cette nouvelle marche à la domination du Monde s'accroissent déjà.

En effet, il a été produit en 1951, dans les installations de l'arsenal de la Ruhr, 15 millions de tonnes d'acier. Le programme fixé par MM. Blucher, vice-chancelier de Bonn, Erhard, ministre de l'Economie nationale de Bonn, Fritz Berg, Président de l'Association des Industriels de l'Allemagne Occidentale, en accord d'ailleurs avec M. Harris, représentant des U.S.A., prévoit, annuellement, de 18 à 20 millions de tonnes pour l'acier et 126 millions de tonnes pour le charbon.

La production du phosphore blanc, pour la confection de bombes incendiaires, a déjà atteint en 1952 la quantité énorme de 6.100 tonnes. Une usine nouvelle est en construction à Waldeshut (Bavière). Elle en produira à elle seule 1.800 tonnes par an.

Les usines de P.I.G. Farben, à Mannheim, emploient 12.000 ouvriers à la fabrication des gaz de combat.

La fabrication des couleurs pour les filets de camouflage bat son plein dans les usines Boheim à Wermelskirchen, les filets de camouflage eux-mêmes étant fabriqués à une cadence accélérée à Cuxhaven.

La fabrication en série des obus de tous calibres est reprise dans les usines de Boheim.

Les usines Werdohl (Bavière) fabriquent des détonateurs.

A Neumunster (en Schleswig-Holstein) la production des grenades est poussée à une cadence infernale, 5.000 grenades à la minute pour une seule usine.

Les usines d'appareils de Linhoff produisent des caméras spéciales réservées au guidage des armes atomiques.

Non seulement les recherches, mais la production des éléments de la chimie de combat sont poussés beaucoup plus activement que pendant la dernière guerre, par exemple aux usines d'aniline et de soude de Baden.

Ces faits ne peuvent être ni ignorés ni contestés. Ils ont été confirmés, dès 1948, par l'explosion de nitrate d'hydrosine, qui fit alors 207 morts et 3.800 blessés dans les dites usines de Baden. Cette production de nitrate d'hydrosine est destinée aux armes V2.

Le bulletin officiel n° 145 du gouvernement de Bonn, a rendu publique la désignation du spécialiste de la Wehrmacht en gaz toxiques, le Dr Henrich Hörlein, au Conseil d'Administration de la Bayer A. G., qui a succédé à l'I.G. Farben pour les usines de Leverkusen.

Pour la libération de Guy Ducoloné

Membre du Conseil
d'Administration de l'Amicale

Parler de Guy Ducoloné, c'est dire sa gentillesse, son sourire.

Esprit toujours en éveil, attentif aux plus petits besoins de ses compagnons de chaîne, empressé, toujours calme, d'un courage tranquille, dévoué, d'une haute tenue morale, d'un patriotisme éprouvé... tout cela fit que Guy devint le responsable hautement considéré des Français du Block 45 et un rouage extrêmement important, précieux et sûr du Comité Clandestin des Intérêts Français.

Guy, notre frère de lutte et d'espérance, est à nouveau en prison à Fresnes. Il est inculpé « d'entreprise de démolition de l'armée et de la Nation » en vertu d'un article du code pénal et d'un décret du 9 avril 1940 prévoyant la peine de mort.

Lors d'un interrogatoire de Guy, le juge d'instruction, M. Duval assimila l'association que dirige Ducoloné à une association de malfaiteurs.

Déjà, en Mai 1942, quand Guy fut arrêté, les juges d'alors lui reprochèrent d'avoir reconstitué une ligue de bandits.

Ce même juge d'instruction sans doute porté par sa nostalgie de Vichy, considère que déclarer « qu'une armée placée, de par les accords de Bonn et de Paris, sous le commandement de généraux nazis, ne pouvait plus être une armée nationale », que cela fait partie de « l'entreprise de démolition » reprochée.

Le voilà bien le procès d'opinion.



La voilà bien la tentative de revanche de la trahison

Et les 18 participants à l'Assemblée de travail de Grenoble, dans une lettre au juge Duval, Caserne de Reuilly, Paris-12^e, lettre nommée signée au nom des Déportés et Familles de Buchenwald-Dora des départements de l'Isère, du Rhône, de la Haute-Savoie et de la Savoie, dont ils sont les responsables, ont eu raison de rappeler que l'action reprochée à Guy était conforme au serment de Buchenwald et de réclamer la libération de Ducoloné et la cessation des poursuites.

Un grand nombre de lettres d'anciens ont été adressées au juge. Il faut faire plus. Que les lettres au juge se multiplient ! Qu'elles se multiplient auprès des Ministres de la Justice et de la Défense Nationale qui ordonnèrent poursuites et arrestations !

Que notre affectueuse solidarité s'affirme par des lettres à notre ami Ducoloné, prison de Fresnes (Seine) !

Pour la défense des libertés humaines

A l'heure où des criminels, traîtres et collaborateurs, retent impunis ou bénéficient de coupables mesures de clémence, insultent et menacent la Résistance et ses combattants.

A l'heure où nos tortionnaires nazis, bourreaux de la Patrie, sont réhabilités et réarmés par ceux-là même qui déjà préparèrent et vécurent des malheurs de la Patrie.

Nous dénonçons les arrestations de nos frères de combat dans la Résistance et dans les camps : Alain Le Léap, Guy Ducoloné ainsi que la demande de levée de l'immunité parlementaire de Députés anciens Résistants ou anciens Déportés

- comme une violation caractérisée des libertés individuelles, des libertés d'expression, de réunion et de manifestation,
- comme un essai de revanche des hommes de la trahison,
- comme une nouvelle tentative de fascisation de la Patrie, prélude, comme en 1939, à la guerre de revanche des hommes d'Hitler remis en selle.

Nous appelons les Anciens et Familles de Buchenwald-Dora à S'UNIR, A AGIR en liaison avec tous les Français, auprès de l'opinion, auprès des juges, auprès des parlementaires, à prendre toutes les initiatives désirables pour imposer :

- la libération des emprisonnés,
- la cessation de toutes poursuites,
- le respect de la personne humaine et des libertés.

Le Bureau de l'Amicale.

DERNIERE MINUTE

L'Assemblée de Travail de Grenoble a rassemblé autour de notre Secrétaire Général, 18 participants, 18 dirigeants de nos Amicales départementales du Rhône, de l'Isère et de la Savoie. Des décisions furent prises, des recommandations formulées visant le fonctionnement des Amicales départementales et 3 résolutions votées l'une au président de la Cour d'appel de Lyon en faveur de notre ami Varaud poursuivi, la seconde au juge d'instruction Duval en faveur de notre ami Ducoloné et la dernière à la V.V.N. relative à la conservation du camp.

ATTENTION !

Pour percevoir l'indemnisation des pertes de biens (60.000 fr.), il n'est plus nécessaire de fournir deux attestations sur l'honneur légalisées.

Une fois en possession de la carte D.I.R. ou D.I.P. l'imprimé seul suffit.

Qu'on se le dise !

UN CRIME : le traité sur l'Armée 'européenne'

Traité secret

A Bordeaux, M. Herriot affirmait que les accords de Bonn et de Paris comportaient des clauses secrètes.

Le gouvernement démentit. Mais à la délégation, retour de Weimar-Buchenwald, le président Herriot précisa, montrant ces deux mains : « Je l'ai tenu dans ces deux mains-là, l'accord secret. Je l'ai lu. »

L'aveu

D'ailleurs, le démenti du gouvernement est un aveu. Jugez.

« J'affirme devant vous qu'il n'y a pas eu de clause secrète... Cependant il y aura dans l'exécution d'un éventuel traité, des dispositions qui ne seront pas criées sur la place publique. »
(M. Schuman, au déjeuner de la presse étrangère).

Les clauses secrètes

Le journal « L'Information », du 21 octobre, écrit : «...Il (l'accord secret) offre à l'Allemagne la possibilité d'avoir des armées et des états-majors à elle, et à elle seule. »

Ainsi donc, rien que par l'application de cet accord spécial, l'armée allemande pourra peu à peu prendre possession des postes-clés, sans que les opinions publiques et parlementaires françaises en soient le moins du monde averties. »

Traité

anticonstitutionnel

Le traité officiel enlève au Parlement Français le contrôle des dépenses militaires. Article 104, par. 2 : « Le Commissariat assure la passation des marchés, la surveillance de l'exécution, la recette et le règlement des travaux et fournitures... »

Or, « Le Commissariat est composé de 9 membres nommés pour six ans et choisis en raison de leur compétence générale » Article 20 1^{er} paragraphe. Au second paragraphe du même article nous lisons : « Dans l'accomplissement de leurs devoirs les membres du Commissariat ne sollicitent ni n'acceptent d'instruction d'aucun gouvernement... » C'est clair.

Enlève au gouvernement français la direction des forces armées françaises et la nomination des officiers généraux. Article 31, paragraphe 3 a : « Les emplois de Commandant d'unité de base, d'officier général ayant autorité sur des éléments de différentes nationalités... sont conférés par le Commissariat... »

★

M. Bernard Lavergne, professeur à la Faculté de Droit de Paris a écrit dans « Le Monde » du 22 octobre : « La Constitution de 1946 est violée. Il a ajouté : « Le projet qui a été formé en haut lieu, sous la pression évidente des Etats-Unis, est de faire, d'ici trois ans — car on est pressé — de l'Allemagne, de la France, de l'Italie et du Benelux, un seul et même état. » N'était-ce pas, ami lecteur, ce qu'Hitler avait tenté de réaliser ? »

Le Directeur : F.-H. MANHES

P.P.I., 26, rue Clavel (19^e)
Téléphone : BOTZaris 58-04

Un traité soutenu par les Nazis

Le chancelier revanchard Adenauer, devant les remous causés en France par ces accords a souligné :

« Je ne céderai jamais sur l'armée européenne. »

Ce même Adenauer a confirmé le 22 octobre, devant le parlement de l'Allemagne de l'Ouest : « Les deux tiers des fonctionnaires des Affaires Etrangères sont d'anciens nazis. »

On comprend mieux le contenu des accords !

Enfin, le maréchal hitlerien Kesselring, criminel de guerre, condamné à mort en 1947, à Venise par un tribunal militaire anglais pour avoir fait assassiner 330 antifascistes italiens, Kesselring, l'organisateur des bombardements de Varsovie et de Belgrade, une des pires bêtes féroces du nazisme vient d'être grâcié.

A peine sorti de prison il a déclaré :

« Pas un seul jour d'hésitation pour ratifier le traité de communauté européenne. »

Je suis persuadé qu'une force allemande groupée autour d'un noyau de soldats expérimentés du front de l'Est montrera devant le bolchévisme le même esprit combatif que la Wehrmacht. »

Quel aveu ! Le traité instituant la communauté européenne de défense c'est la continuation de la guerre d'Hitler.

L'Amicale a dénoncé le danger

Notre président le Colonel Manhès, depuis 1946 a consacré de nombreux articles, écrit plusieurs brochures, assuré dans tout le pays de très nombreuses assemblées publiques dénonçant ce danger.

En octobre 1950, le Congrès national de l'Amicale dénonçait dans sa résolution, la renaissance du nazisme.

En mars 1952, dans ce bulletin, notre président, le Colonel Manhès, écrivait : « Camarades de Buchenwald, point n'est besoin pour nous rejoindre, d'avoir strictement les mêmes opinions politiques, philosophiques ou religieuses. Ce qu'il faut C'EST PORTER LA FRANCE EN SON CŒUR et faire passer les intérêts de son pays avant les intérêts de classe ou de personne. »

Les antifascistes allemands, nos anciens compagnons de déportation en tête, se refusent, à nouveau, d'être complices ou lâches. Ils se dressent résolument contre le nouveau crime en préparation.

Ainsi, à nouveau, contre le crime, la solidarité de combat des mêmes, contre les mêmes, s'établit et vaincra.

LE SCANDALE DES CARTES DOIT CESSER !

Lucien CHAPELAIN
Secrétaire Général

Sept années après notre retour, 12.500 cartes D.I.R. et un millier de cartes D.I.P. attribuées. C'est le bilan de trois ans de fonctionnement de la Commission Nationale d'attribution de la carte D.I.R. et d'un an et demi de la Commission Nationale D.I.P. alors qu'il y a 300.000 postulants.

Chaque jour des camarades malades, héros de la lutte patriotique, meurent faute de soins, de ces soins qui pourraient leur être prodigués s'ils bénéficiaient de leur pension. Mais voilà, ils ne la touchent pas parce que les commissions nationales d'attribution des cartes n'ont pas encore daigné la leur attribuer ou bien la leur ont déjà refusée.

Qui est responsable ?

Le gouvernement, en particulier les ministres des Anciens Combattants et des Finances. L'un parce qu'il exige que les commissions nationales ne tiennent aucun compte des avis pourtant motivés des Commissions départementales qu'elles n'accordent aucune valeur aux homologations ou attestations pourtant circonstanciées, établies sur l'honneur, préférant en cela les dossiers de Vichy, ceux des tribunaux de l'ancien occupant et les rapports, anciens ou actuels, de police.

L'autre parce qu'il refuse les crédits indispensables au fonctionnement rapide des services intéressés par l'attribution des cartes alors que le traité Scapini vient de toucher la coquette somme de un million et demi de francs.

D'autres le sont aussi

En particulier, ceux qui, au sein de ces commissions nationales sont sensés nous représenter. Par leur docilité, par leur soumission aux injonctions ministérielles, ils sont complices. Complices des anciens serviteurs de Vichy et de l'occupant allemand aujourd'hui au gouvernement qui, sous le couvert de l'attribution « sérieuse » des

cartes, continuent en fait leurs crimes contre les héros et martyrs de la cause nationale. MM. Debeaumarché, De Montangon, Feuillet et M. Batier, tous anciens déportés, membres de la Commission D.I.R., sont donc aussi responsables de la lenteur et des injustices qui président à l'attribution des cartes D.I.R. MM. Azoulay a les mêmes responsabilités quant aux lenteurs, aux injustices et aux refus qui caractérisent également l'attribution de la carte D.I.P.

Mais l'union se réalise

Le mécontentement agissant des Déportés, Internés et Familles se traduit dans la Seine, le Nord, à Grenoble, dans les Vosges, le Finistère et dans bien d'autres départements par des délégations groupant, dans une même volonté fraternelle, des Déportés, des Internés, des Familles de toutes les associations existantes.

Devant cette union agissante et résolue M. Debeaumarché, secrétaire général de l'U.N.A.D.I.F., tout au moins en parole à Donfront et à la Radio, a été contraint de protester contre la lenteur dans la distribution des cartes. Seulement, la sincérité se juge d'après les actes et les déportés de Buchenwald n'oublient pas que M. Debeaumarché, président de fait de la Commission Nationale d'attribution de la carte D.I.R., vient de refuser cette carte aux 386 Grenoblois déportés à Buchenwald pour avoir manifesté le 11 novembre 1943, à notre ami Pieters, organisateur et héros de la lutte clandestine en Seine-Inférieure, au Secrétaire général de l'Amicale, à notre ami Jacquemard de Besançon, organisateur de la Résistance

dans le Doubs, responsable du Front National à Buchenwald, à notre ami Verde de Clermont-Ferrand, organisateur de la Résistance dans le Puy-de-Dôme, à notre ami Varaud de Lyon...

L'exemple à suivre

Mais Brest vient de lui infliger une cinglante défaite. Alors que M. Debeaumarché et sa commission croupion venaient de refuser la carte à M^e Coasguen, héroïne de la Résistance Brestoïse, toutes les associations de Déportés et de Résistance de la ville s'unissaient, agissaient. Et le ministre, malgré son premier refus et celui de la Commission, était contraint de délivrer la carte à M^e Coasguen. La voilà donc bien cette union agissante victorieuse. Le voilà donc bien le chemin salutaire.

C'est celui frayé par Brest.

Que chaque Ancien et Famille s'en inspire !

Que désormais il n'y ait plus aucun refus sans qu'immédiatement la Déportation et la Résistance de l'endroit se retrouvent, agissant avec hardiesse, confiance et persévérance auprès du préfet, de la Commission Départementale et du ministre, jusqu'à ce que la carte soit attribuée à l'intéressé.

Un pour tous, tous pour un, comme au combat, car c'est bien d'un combat qu'il s'agit.

AIDEZ-NOUS

Pour préparer le 3^e Congrès National de l'Amicale nous désirerions publier un numéro spécial du bulletin.

Aussi, nous prions les Amicales départementales de bien vouloir se mettre en règle avec la trésorerie de l'Amicale et à tous nos amis de bien vérifier s'ils ont acquitté leur cotisation 1952 (200 fr.) et de faire, s'ils le peuvent, un versement de soutien au bulletin. Merci !

Lettre ouverte à M. MAZEAUD Quelques échos de nos Pèlerinages

Professeur à la Faculté de Droit, Président de la F. N. D. I. R.

Le journal de la FNDIR et de l'UNADIF a publié, dans son n° 51-52, un article de M. Léon MAZEAUD, Président de la FNDIR, ancien du camp.

Dans cet article, M. MAZEAUD a pris prétexte de la nécessité d'écrire une Histoire « officielle » de la déportation pour glisser un paragraphe qui apparaîtra comme particulièrement odieux aux anciens de Buchenwald, et plus spécialement à tous les camarades qui appartenaient à la Brigade Française d'Action Libératrice. Voici le texte de ce paragraphe : « Mais l'histoire générale de la Résistance française reste à écrire. Bientôt, il sera trop tard. Les témoins sincères et désintéressés auront disparu. Les modestes s'enfonceront dans l'oubli. Resteront les matamores, parés des plumes de paon, ils conteront leurs exploits sans la crainte des contradictions, accablant de belles fables, comme la libération de Buchenwald, où une poignée de « braves » se substitua à l'armée Patton ! Ces « braves » attendent, pour se montrer, que le dernier SS ait quitté le dernier mirador, et leur troupe martiale ne se heurta qu'aux chars américains. »

Le Colonel Frédéric H. MANHES répond à M. MAZEAUD en sa qualité de chef militaire de la Brigade Française d'Action Libératrice. M. Mazaud semble avoir oublié que des milliers de témoins n'étaient pas cachés, vêtus de peur, sous un tas de couvertures, mais vécurent ces heures glorieuses de la libération du Camp.

Ces témoins exprimeront leurs sentiments en écrivant à l'Amicale de BUCHENWALD ce qu'ils pensent de la façon qu'a M. MAZEAUD d'écrire l'histoire et ce qu'ils savent du Comité des Intéressés Français et de la Brigade d'Action Libératrice de BUCHENWALD.

Le 31 octobre 1952
A Monsieur Léon MAZEAUD,
Professeur à la Faculté de Droit
de l'Université de Paris,
Président de la F.N.D.I.R.
Monsieur,

Je viens de lire l'article intitulé « POUR UNE HISTOIRE DE LA RESISTANCE » que vous avez publié dans « Le Déporté » (n° 51-52) et je ne peux pas laisser passer certain paragraphe sans protester et sans répondre en ma qualité d'ancien Président du Comité clandestin des Intéressés Français, à Buchenwald.

Vous avez tenté, dans cet article, de nier et de salir les efforts accomplis au camp de Buchenwald par des hommes qui ont joué, chaque jour pendant des mois, leur vie pour faire ce que vous n'avez jamais eu la pensée de tenter.

Ces hommes vous ont aidé, vous personnellement, au maximum de leurs possibilités et vous, dès votre retour vous les avez diffamés, notamment au cours des Conférences que vous avez faites au Caire, en 1949.

Là, loin de tous témoins, tandis que nous discutions de l'unité, à Paris, avec votre F.N.D.I.R., vous avez prétendu, après vous être posé en grande victime — pour vous rendre plus intéressant et pour servir un objectif « politique » — que les non communistes étaient livrés, à Buchenwald, à la double et horrible domination du parti nazi et du par-

M. MAZEAUD, TRAHIT par ses oeuvres

Extrait de l'ouvrage de H. L. JP. MAZEAUD « Visages dans la tourmente »

A Marcel Paul, en souvenir des jours sombres dans l'espérance des jours clairs.

L. MAZEAUD.
Par tous les charitables, la politique est mise au service de tous. Un militant communiste use de sa puissance pour éviter les transports mortels et durs travaux sans distinction de parti. Un groupe d'intellectuels et d'officiers tchèques serviables et hardis lutte sans trêve pour la protection des Français.

li communiste et que vous aviez été libéré par les américains assez tôt heureusement pour ne pas être « éliminé ».

Vous avez menti alors, Monsieur, comme vous venez encore de mentir en voulant vous gausser de « braves » qui se seraient — selon vos dires — simplement « parés des plumes de paon ». En agissant ainsi, vous ne faites que continuer votre odieuse besogne et vous reprenez, pour des raisons faciles à comprendre, la honteuse campagne déjà entreprise par un autre en 1946.

Ces « braves » — comme vous dites de manière péjorative — j'ai le devoir de les défendre parce que j'ai été leur chef, élu par eux. Ils avaient constitué les brigades d'action et ils ont — que vous et vos amis le veulent ou non aujourd'hui, pour des intérêts qui n'ont rien à voir avec la Résistance — libéré eux-mêmes le camp de Buchenwald, le 11 avril 1945.

Mobilisés vers midi, à 15 heures ils étaient maîtres de la situation, ayant fait près de 800 prisonniers SS et quand les blindés américains arrivèrent, vers 17 h. 30, à l'entrée du camp, répondant enfin aux S.O.S. de notre radio clandestine, ils furent accueillis par les déportés des brigades qui gardaient le camp, notamment par la compagnie de choc de la Brigade Française, aux ordres du capitaine F.T.P.F. Simon Lagunas.

Ces blindés ne firent d'ailleurs que passer et pendant 48 heures nos brigades eurent un créneau ouvert dans le front américain, face aux S.S. de Weimar, tenant le camp pour parer à tout retour offensif des S.S., nos groupes de combat battant la région et faisant encore des prisonniers.

Vous et vos supporters, vous pourrez répondre à cela ce qui vous conviendra, nous ne changerons rien à LA VERITE que je viens de rappeler et nous ne changerons rien non plus, malheureusement, à CE FAIT patent et bien pénible à révéler, que VOUS AVEZ DIFFAME, sciemment, au moins deux fois, des camarades de souffrances et ceux-là mêmes qui nous ont aidé.

Pourquoi avez-vous fait cela ? Sans doute par étroitesse d'esprit et par hargne, certainement aussi par sectarisme et par souci bassemment politique et, peut-être — pourquoi pas, après tout — par regret tardif de N'AVOIR SU ETRE, là-bas, qu'un de ceux qui n'ont RIEN FAIT d'autre QUE D'ATTENDRE PASSIVEMENT LA MORT ou LA LIBERATION.

Quelles que soient les raisons qui vous ont poussé à agir, vous avez commis la UNE MAUVAISE ACTION. J'ai le devoir impérieux de vous le dire.

Recevez, Monsieur, avec mes regrets d'avoir dû accomplir une si pénible mission, mes salutations.

Depuis avril 1950, sept pèlerinages. Trois cent trente-deux personnes y ont participé (259 familles et 73 anciens). Au départ 24 % de ces personnes étaient membres de l'U.N.A.D.I.F. ou de la F.N.D.I.R., 10 % de la F.N.D.I.R.P., 6 % n'appartenaient à aucune fédération mais étaient membres de l'Amicale, 60 % étaient totalement inorganisés mais touchés par notre Amicale.

Lisez ces lettres de veuves ou de mamans.



Ici reposent dans ce Cimetière d'Honneur de Nordhausen des milliers de Déportés inconnus massacrés.

« Buchenwald, Dora, Nordhausen, Salzwedel... Hauts-lieux de la souffrance des nôtres ! Puisse leur sacrifice sauvegarder la Paix « pour que des mères ne pleurent plus leurs enfants. »

Notre reconnaissance émue à l'Amicale qui a gardé intact leur souvenir et nous a permis ce pèlerinage. A cette reconnaissance nous associons le dévouement et l'hospitalité accueillante de tous nos camarades de la V.V.N. »

Suivent 12 signatures de veuves dont 3 de l'U.N.A.D.I.F.

« Merci de m'avoir permis de me remémorer ces tristes souvenirs, mais on ne vit pas avec le passé, et je vous remercie de m'avoir procuré une nouvelle arme dans la lutte pour la Paix : avoir vu. »

(MM. Breton et Julien.)

« Je tiens à vous remercier du beau pèlerinage que vous nous avez fait faire. Merci, MM. les dirigeants de ce voyage, pour l'Amitié dont vous nous avez por-

té à nous les veuves et parents de nos chers disparus. Merci aussi, à nos camarades de la V.V.N. qui nous ont reçus et accompagnés si affectueusement. »

Mme Veuve Guillou (Cinq-Mars la Pile).

« Avant de regagner Toulouse et l'Algérie, laissez-moi venir vous remercier d'avoir tout mis en œuvre pour nous avoir permis — à ma belle-mère et à moi — de nous rendre au commando de Léau... Je dois également vous féliciter de l'organisation de votre colossal pèlerinage, ...de l'estime, de l'amitié que vous avez su faire lever sur nos pas... »

Grâce à vous nous avons assisté à des réceptions uniques dans notre vie et dont nous garderons un souvenir inoubliable. » (Mmes veuves Gaillard, de Toulouse.)



Ici, au Cimetière de Wansleben, reposent nos camarades non identifiés.

M. HERRIOT reçoit une délégation de résistants et rescapés des camps de la mort et renouvelle ses déclarations CONTRE LES ACCORDS DE BONN ET DE PARIS

Une délégation désignée lors de la rencontre à Buchenwald des résistants et des rescapés des camps de la mort a été reçue le jeudi 30 octobre, à 18 h. 30, par le président de l'Assemblée nationale.

La délégation a présenté au président Herriot l'appel lancé le 25 octobre de Buchenwald aux parlementaires et à l'opinion publique contre la ratification des accords de Bonn et du traité de Paris.

Le président Herriot a immédiatement marqué qu'il importait de faire connaître à la population les dispositions des deux traités.

Il a particulièrement commenté les articles 11 et 12 du traité de Paris, établissant qu'ils permettent la constitution d'effectifs allemands non limités et contrôlés et la possibilité pour le gouvernement de Bonn de « désintégrer » à tout moment ses propres divisions de l'armée européenne. Ces mêmes dispositions autorisent, entre autres, la reconstitution des unités SS, SA, de la Gestapo et de la Feldgendarmarie.

Il a particulièrement insisté sur l'existence de l'accord secret contesté par le ministre, en précisant avec force avoir tenu dans ses mains et avoir lu le texte de cet accord secret qui, en outre, sous le couvert de chiffres fixant les effectifs de base, permet l'encadrement de nos propres enfants par des officiers allemands.

S'indignant d'avoir constaté que des membres du gouvernement semblent ignorer ces dispositions, le Président de l'Assemblée nationale a demandé à la délégation de tout faire pour que chaque Français soit informé.

La délégation ayant manifesté sa volonté d'unir, face à ce danger, tous les résistants pour en appeler à l'opinion publique, a demandé au président Herriot de s'associer à ses efforts.

Le président de l'Assemblée nationale a déclaré avec force qu'il n'entendait céder ni aux pressions ni aux menaces dont il était l'objet, la sécurité et l'existence de la France étant en jeu.

Il a terminé en déclarant qu'il convenait de rechercher une solution positive au problème allemand dans des discussions avec tous les pays intéressés, sans aucune exclusivité.

Il a enfin exprimé son désir de recevoir à nouveau la délégation de la Résistance.

Informons la population. Agissons auprès des parlementaires pour que triomphe une solution pacifique du problème allemand.

Pour vos versements

Nous n'avons encore pu obtenir l'ouverture d'un compte chèque au nom de l'Amicale. Aussi, afin de ne pas compliquer le travail des services postaux et de l'Amicale, nous vous prions d'écrire le libellé exact de notre compte chèque qui est le suivant : Lucien Chapelain, 21, rue A.-Wolff, Bondy (Seine), Paris C. C. 6699-65.

N'ajoutez rien d'autre dans l'adresse. Pour préciser à quoi est destiné le versement, il vous suffit de l'écrire au verso du mandat dans la partie réservée à la correspondance. Merci !

LETTRE AUX DÉPUTÉS

(Suite de la page 1.)

Le Dr Henrich Hörlein avait été nommé par Hitler, en 1938, comme son représentant pour la guerre chimique près de I.G. Farben. Il était membre des organisations de SS et a été, à ce titre, poursuivi comme criminel de guerre.

Par une lettre adressée au Chancelier Fédéral, le 23 mai 1952, la Haute Commission de Contrôle Alliée s'est engagée à supprimer, au moment de la mise en vigueur officielle des accords de Bonn et de Paris, sa proclamation n° 2. Or, le Chapitre I de cette proclamation n° 2 du Contrôle Allié stipule :

« La S.S., la S.A. et la Gestapo ainsi que leurs organisations, leurs états-majors et leurs installations doivent être dissous complètement et définitivement. »

La levée de cette mesure de dissolution et d'interdiction signifie donc la reconstitution de ces organisations de tortionnaires et d'assassins trop connus.

Un ministère de la guerre, camouflé sous le titre de Dienststelle Blanck (Service Blanck), fonctionne à Bonn depuis octobre 1951 ; à la tête de ce service nous trouvons non seulement M. Blanck spécialiste des questions de mobilisation et d'encadrement mais aussi des généraux de Hitler : Speidel et Heusinger.

Le journal londonien « Daily Express » a caractérisé ainsi ce service, en l'occurrence, ce ministère de la guerre allemand :

« L'Etat-major allemand, cette machine militariste impitoyable qui, durant un siècle, n'a cessé d'établir des projets de guerre en Europe, est de nouveau là. »

Les organisations militaristes et revanchardes sont reconstituées, entre autres :

- l'Association des Anciens Membres de la S.S., dont le siège est à HAMBOURG ;
- l'Association d'Entraide des anciens Membres de la Waffen S.S., dont le siège est à BREME ;
- le KYFFHAUSER - BUND, dont le siège est à DORTMUND ;
- le S.A.-TRADITIONS-ABTEILUNG - HORST - WESSEL, dont le siège est à BERLIN-OUEST ;

— le « FREIKORPS DEUTS-LAND » (Corps Franc Allemand), ayant son siège à HAMBOURG ;

— l'Union des Combattants du Front Allemand, ayant son siège à HAMBOURG ;

— l'Association des Parachutistes, ayant son siège à HAMBOURG ;

— l'Association des Soldats Allemands, ayant son siège à KIEL ;

— l'Amicale des Anciens Membres de la Garde de Corps d'Adolph Hitler, dont le siège est à BERLIN-OUEST ;

— le Casque d'Acier, bien connu, ayant son siège à COLOGNE ;

— le « Schutzbund Deutscher Soldaten » (Union de Défense de Soldats Allemands), ayant son siège à MUNICH.

Ces organisations sont respectivement dirigées par les criminels de guerre bien connus dont voici les noms :

Le général des Parachutistes RAMKE ;

Le général FRIESSNER ;

Le général S.S. GILLE ;

Le général S.S. HAUSER ;

Le général GUDERIAN ;

Le général MANTEUFFEL ;

Le général HALDER ;

Le général S.S. STUDENT ;

Le général S.S. LINDE ;

Le général S.S. VON NATZMERS ;

L'ancien Gauleiter FRAUENFELD.

Cette situation est plus grave encore que celle créée au lendemain de la première guerre mondiale, par les vainqueurs de 1914-1918, dont la politique d'encouragement à la reconstitution du potentiel allemand agressif, nous a valu les malheurs atroces de 1939-1945.

Cette fois les événements sont beaucoup plus rapides. Les accords de Bonn et de Paris visent à légaliser, à officialiser sans plus tarder la situation ainsi à nouveau créée.

Il n'est pas possible d'accepter la remilitarisation de l'Allemagne revancharde et hitérienne, c'est-à-dire le recrutement, l'organisation et l'armement de nouvelles unités de la Wehrmacht, de la S.S., de la S.D. et de la Gestapo, quelle que soit la couverture idéologi-

que sous laquelle ce crime puisse être camouflé.

Ce problème, dès qu'il sera connu, soulèvera l'indignation des gens de cœur et les gens raisonnables de tous les pays.

Même en Allemagne, cette politique de remilitarisation est combattue par des couches sociales de plus en plus larges.

Nous vous demandons donc, Monsieur le Député, qui êtes appelé à ratifier les accords contractuels de Bonn et le Traité de Paris de vouloir bien prendre en considération le cri d'alarme des rescapés des camps d'extermination.

Leurs titres de résistance, les souffrances endurées, la mort, qui a si durement frappé dans leurs rangs, parce qu'ils entendaient faire face aux tortionnaires et aux bourreaux de la Gestapo et rester fidèles à leurs sentiments patriotiques et à leur idéal de civilisation, leur imposent le devoir de vous demander de ne pas accorder votre voix à la ratification d'accords qui mettent en danger la sécurité de notre Patrie.

Leur conscience et leurs sentiments leur imposent de tout faire pour que leur patrie ne soit plus placée sous la menace permanente d'une bestiale agression, pour que les libertés nationales et humaines ne soient plus violentées, pour que le sang de tant de patriotes n'ait pas été versé en vain de 1939 à 1945.

Par mandat du Comité international des Rescapés de Buchenwald :

Mme Veuve JOURDAN, Mme Veuve SCHMIDT, M. Alexis MORINEAU, Veuves et Père de Déportés, morts à Buchenwald.
M. Pierre BRETON, anc. matricule 44.109
M. Henri CURIN, anc. matricule 53.820
M. Engène MERCIER, anc. matricule 39.463.
M. Charles BOSSI, anc. matricule 41.812.
Docteur HANSEN, anc. matricule 42.619.
M. Marcel PAUL, anc. matricule 53.067.
M. Lucien CHAPELAIN, anc. matricule 20.186.
Colonel Frédéric H. MANHES, anc. matricule 42.040.
Docteur Jean ROUSSET, anc. matricule 28.360.

AVEZ-VOUS CONNU ?

Donner tous renseignements à l'Amicale.

- **MOREAU Martial**, né le 8 oct. 1910 à Voivreux (Marne), Mle 40.954, aurait été vu vivant le 7 avril 1945.
- **ALLARD Henri**, né le 6 janvier 1889, arrivé le 18 septembre à Buchenwald, portant le matricule 21.252. Parti avec le transport du 13 janvier 1944 pour Lublin.
- **LEROY Louis**, né le 24-11-1913 à Pertheville, Mle 40.164, envoyé à Dora le 28 oct. 1944.
- **MAYER Eugène**, serait parti de Dora fin février 1945.
- **BEYS Maurice**, camarade de Pont-de-Seclin (Nord), rapatrié le 30 avril 1945. A perdu la mémoire. Camarades l'ayant connu sont priés de se faire connaître d'URGENCE à l'Amicale.
- **CROUAIL Alexandre**, né le 5 novembre 1911, déporté à Buchenwald, Dora, Nordhausen, Ellrich. Décédé en avril ou mai 1945.

Pour vos dragées, Baptême, Mariage et Communion adressez-vous à

LACOUR André

(Ancien de Buchenwald) qui vous fera le meilleur accueil et vous accordera les meilleurs prix

85, rue Chardon-Lagache — Tél. JASmin 96-95 —

La Vie de l'Amicale

- **GILBERT Robert**, né le 17 décembre 1923. Déporté le 17 août 1944 à Buchenwald ; sans nouvelles depuis.
- **KESSLER Alfred**, né le 26 mars 1901 à Souk-Arras (Constantinois), déporté le 14 mai 1944 à Buchenwald, Mle 49.537.
- **JALOIN Jules**, Mle 43.751. Sans trace de son passage depuis le 1^{er} avril 1945.
- **DECREMER Marcel**, né à Iseelles-Bruxelles, le 19 sept. 1923, arrivé à Dora le 10 fév. 1945 venant de Ravensbrück, Mle 55.518.

PARTOUT L'ACTIVITE REPREND

Ainsi, au retour de leur pèlerinage de septembre, nos amis Mme Barremacker, MM. Boust et David ont organisé dans leur 20^{ème} arrondissement si populaire 4 assemblées publiques sur ce qu'ils ont vu en Allemagne.

Mme Vve Chevallier, de Montargis, retour du pèlerinage à Buchenwald, membre de l'Association autonome du Loiret, a raconté, lors de l'Assemblée générale de Gien, ce qu'elle avait vu et ressenti au cours de son pèlerinage. Plusieurs cartes de l'Amicale ont été placées et nos amies

Mmes Chevallier et Schaff écrivent un reportage dans la presse départementale sur leurs pèlerinages et préparent une assemblée des Anciens et Familles de Buchenwald du Loiret.

Nos amis de l'Isère ont tenu une grande Assemblée publique sur le problème allemand avec la participation de leurs anciens pèlerins et notre Secrétaire Général.

Dans le Nord nos amis préparent une Rencontre Franco-Belge des Anciens et Familles de Buchenwald pour une solution de Paix au problème allemand.

Dans le Doubs, nos amis Oserlag et Jacquenard préparent une Assemblée départementale des Anciens et Familles.

Nos amis de la Meurthe-et-Moselle aident à la préparation d'un grand rassemblement de la Résistance à Longwy pour une solution de Paix au problème allemand.

Les Anciens et Familles de l'Île-de-France préparent un repas fraternel pour janvier et participent à la campagne pour la libération de Guy Ducoloné.

De toutes parts, nous parvenons des commandes importantes de la belle carte de notre ami Goyard vendue 50 frs au profit du Noël de nos malades. Il nous faut cette année faire mieux que l'an passé où cependant 200.000 francs, rassemblés par la

vente de la carte de solidarité 1952, furent distribués à nos malades.

Nous demandons donc à nos camarades de recenser les Anciens de Buchenwald et Familles hospitalisés ou en traitement et de nous communiquer les noms et adresses.

Enfin, l'Amicale Nationale, pour aider les directions d'Amicales départementales et les Correspondants départementaux a prévu sept assemblées de travail : A Grenoble pour les départements du Rhône, Hte-Savoie, Isère, A Brive pour la Corrèze, Hte-Vienne, Puy-de-Dôme, Charente-Maritime, Tarn et Pyrénées-Orientales, A Arras pour le Pas-de-Calais, Somme, Nord et Seine-Inférieure, A Besançon pour le Doubs, l'Ain, le Jura, la Côte-d'Or, la Hte-Saône et le Territoire de Belfort, A Tours pour l'Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Sarthe, Vienne, Nièvre, Cher, Loiret, Loire-Cher et la Loire-Inférieure, A Paris pour la Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, Aube, Yonne, Eure, Eure-et-Loir, Oise, A Marseille pour les départements des Hautes et Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Var, Bouches-du-Rhône, Drôme, Gard et Hérault.

Nul doute que toute cette activité va encore resserrer les liens de notre grande famille et créer les conditions les meilleures pour notre 3^e Congrès National.

NOTRE CARNET

NOS AMIS A L'HONNEUR

Nous avons appris la nomination, à titre posthume pour faits de Résistance, au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur, de Gilbert MORINEAU, de Nantes, ancien du Block 14 exécuté à Buchenwald le 9 juin 1944. Que ses courageux parents trouvent ici l'expression de notre respectueuse affection.

Notre ami Marius JACQUEMARD de Besançon, ancien du Block 60, ancien membre de la direction clandestine du Front National au camp, vient d'être promu Chevalier de la Légion d'Honneur. Fraternelles félicitations.

NOS JOIES

Un petit Michel est né au foyer de notre camarade Salez, ainsi qu'une petite Renée chez notre camarade René Blanche, ancien de Weimar. Meilleurs vœux.

Notre ami Jacques GUILBAUD (anc. 51.110) vient de convoler en justes noces avec Mlle Geneviève Leroux. Souhaits les meilleurs aux jeunes époux.

NOS PEINES

Notre ami André FARICHON, d'Oyonnax est mort. Georges Vaudraud représentait notre Amicale aux obsèques qui se déroulèrent avec plus de 2.000 personnes. Que sa famille trouve ici nos condoléances les plus émuees.

Comment nous avons aidé au sabotage de la machine de guerre hitlérienne

par Roger ARNOULD

III^e PARTIE

(voir bulletins de Mars et Juillet 1952)

Poursuivons notre inspection où nous l'avons laissée dans le précédent bulletin.

Nous sommes toujours au kommando des caissons. L'exemple de ce kommando où se manifesta une véritable servilité devant les nazis méritait d'être indiqué, ceci non seulement pour être complet et ne rien cacher sur la vie à BUCHENWALD, mais pour établir le contraste. En effet, dans ce kommando de l'usine les antifascistes étaient évincés, il n'y avait pas d'organisation clandestine, alors que dans les autres cette organisation existait, elle agissait, elle luttait avec efficacité. Le fait est patent, il est une réponse cinglante aux allégations mensongères des détracteurs de la Résistance à BUCHENWALD, lesquels ont osé prétendre à la collusion des organisations clandestines, tel le C.I.F. avec les S.S. — notamment en ce qui concerne l'affectation de nos camarades aux Kommandos de la « GUSLOV » et de la « MIBAU ».

Deux mois après le bombardement ledit kommando fut reconstitué au hall 13, un des moins détruits. Mais cette fois les affectations se firent sur la Place d'Appel par désignation de groupes entiers et non plus par raptage. Les antifascistes y entrèrent donc. Alors le sabotage et le freinage de la production s'y développa en grand. La production tomba jusqu'à 25 %, de ce qu'elle devait être. Par représailles beaucoup furent envoyés dans de mauvais transports, dont 30 Français sur les 120 qui y étaient alors. Malgré cela jamais le kommando des « caissons » ne redevint un « modèle » au service des nazis.

3^e Nous voici maintenant à la « MIBAU », kommando ainsi appelé parce qu'il occupait les halls du milieu de l'usine, halls 4, 5, 6 et 7. Ces halls travaillaient normalement pour l'entreprise « SIEMENS ». On y fabriquait des postes de T.S.F., des appareils de télécommandes pour avions et tanks, des gyroscopes, des bobinages et noyaux de bobinages pour V.I et V.2.

Les noyaux de bobinages (hall 4) étaient confectionnés avec de la poudre d'acier, de l'alcool, du sucre, de la poudre de porcelaine et autres matériaux. C'est dire qu'il s'agissait de travaux délicats. Or, il n'y a rien de tel que les travaux « délicats » pour encourager le sabotage. D'ailleurs nous avions à la « MIBAU » une fameuse équipe qui n'avait nul besoin d'encouragements : sable fin dans les bobinages, mauvais mélanges pour les noyaux, chutes « accidentelles » des fraiches bobines rangées en piles, toutes les occasions étaient bonnes. De sorte qu'au cours de la préparation des noyaux de bobinages intervenait un sabotage et un freinage qui abaissait le rendement à 50 %, mais, ce rendement même, tombait encore à 30 % à la suite d'une dernière opération : le passage sous presse. Il s'agit de presses spéciales, machines importantes et de haute précision

qui étaient manœuvrées par les détenus. Dans notre premier article (bulletin du 14 Mars) nous avons cité un cas de destruction d'une de ces presses par un groupe de Français et de Polonais. Une telle opération ne pouvait être qu'un sabotage collectif et organisé dans laquelle certains camarades prenaient évidemment des risques. Un « saboteur » isolé n'aurait jamais pu la réaliser.

Le levier de cette presse qui supportait une pression de 300 kg. au cm² fut découpillé par le camarade ODEN, de Puteaux. A la suite de cette courageuse et dangereuse action ODEN fut envoyé dans un transport d'extermination (LANGENSTEIN) où il est heureusement revenu vivant.

Signalons en passant que notre ami ODEN ne tient pour responsable de son envoi à LANGENSTEIN que les bandits S.S. et nullement le Comité des Intérêts Français. D'ailleurs, à ce sujet, notre ami ODEN a tenu à faire connaître son indignation devant l'abominable campagne de BALASCHOWSKI tendant à faire croire que les organisations clandestines du camp — c'est-à-dire leurs responsables — envoyaient des détenus dans des transports d'extermination.

C'est aux camarades du hall 6 (montage de postes) qu'appartient le record pour toute l'usine du plus faible pourcentage de production. A la suite de « loup » répétés de multiples fois ils parvinrent à faire tomber la production de 85 %, chiffre à peine croyable et pourtant vérifié. Ils réalisèrent le mieux qu'il soit et collectivement la formule « travailler au minimum et saboter au maximum ».

Parmi ceux qui réalisèrent cet exploit nous voudrions en citer un. Il est tombé là-bas à l'âge de 23 ans en pur héros. Il s'appelait Roger LECLUSE. Il était du 13^e arrondissement de PARIS. Il fut un exemple de patriotisme, de courage, de sang-froid devant l'ennemi. Il était membre de la « Jeunesse Communiste ». Aujourd'hui c'est aux patriotes résistants comme lui que des sectaires partiaux et aveuglés par la haine, tel DEBAUMARCHE et le pétainiste TEMPLE, refusent la carte du Déporté Résistant.

Le bombardement rendit impossible la remise en marche des ateliers de la « MIBAU ». Il fut seulement procédé à un travail de récupération de matériel. Un de nos amis Louis HERACLE, matricule 51.022, a raconté comment lui et ses camarades « travaillaient » à cette récupération. Voici ce qu'il écrit :

« Après le bombardement du 24 août, nous devions récupérer les machines et le matériel utilisables pour qu'ils soient expédiés dans une autre usine. Je me souviens que nous devions rouler les machines sur des

« barres de fer et les hisser sur un camion qui les emmenait à la gare. Dès que la surveillance des S.S. et des meisters (contremaîtres civils allemands) se relâchait un instant, des machines prêtes à être embarquées étaient remises à leurs places primitives avec, bien entendu, le moins de ménagement possible. Les poignées des volants et des manivelles étaient impitoyablement cassées. Des quantités de pièces, de roues dentées, d'outillage de toutes sortes ont été mélangés aux tas de ferrailles résultant de l'incendie.

« Un jour nous devions transporter un groupe électrique de soudure à l'arc resté à peu près intact. Je suis allé chercher de l'acide qui restait dans les bacs servant autrefois à la métralisation de certaines pièces et je l'ai versé sur les bobinages et collecteurs des moteurs du groupe. Il ne passa pas un jour sans au moins une opération de ce genre. Une fois nous n'avons échappé que miraculeusement à la fureur du S.S. surnommé « Pied-de-Vigne » en raison de sa trogne d'ivrogne qui nous avait surpris à reculer des machines prêtes à l'embarquement.

Ce qui est qualifié de « miraculeux » par notre ami HERACLE c'est sans doute le fait que ce jour-là « Pied-de-Vigne » était ivre au point de perdre toute suite d'idées et lucidité d'esprit (dans la mesure où l'on peut parler d'idées et d'esprit à propos de cette bête immonde). On a eu d'ailleurs l'occasion d'observer plusieurs autres cas du même ordre venant du même « Pied-de-Vigne », bestial et méchant, capable par ailleurs de n'importe quel crime. Ce n'est donc pas une circonstance atténuante pour lui. Un jour à la « GUSTLOW » il avait surpris un jeune Français lisant dans un coin un communiqué sur les nouvelles de la guerre, lesquelles étaient des plus réconfortantes (pour nous, pas pour « Pied-de-Vigne »). Ce communiqué était établi par l'organisation clandestine et circulait de mains en mains. « Pied-de-Vigne » se saisit du communiqué et administra quelques rudes coups de pied à notre compatriote. On craignit la suite. Il n'y eut pas. Cet ivrogne avait jeté le papier qu'il ne pouvait lire. Un camarade retrouva deux jours plus tard, à quelques mètres du lieu de l'incident, le fameux communiqué. On avait eu chaud.

Citons maintenant le kommando dit « A.B. », ou service de l'entretien des ateliers. On trouvait

beaucoup de P.G. soviétiques et 40 % de Français dans ce kommando qui avait pour fonction d'entretenir, de vérifier, de réparer les machines et diverses installations de l'usine. Une situation en or pour le sabotage et le freinage. On met une semaine pour effectuer une réparation qui demande quelques heures de travail. Moteurs et installations électriques subissent des défauts de montage que nos amis s'ingénient à rendre inextricables. Les pannes se multiplient. Les machines, appareils, outils en attente de réparation — donc inutilisés — s'accumulent.

« Avec un camarade, écrit HERACLE, nous avions été désignés par le Meister pour réparer un tour à seuse spécial. Il eut suffi de quelques retouches rapides pour le remettre en état, mais nous avons limé et gratté le banc et la poupée fixe du tour de telle façon qu'il était, après plusieurs jours, en plus mauvais état qu'avant la réparation. Cela nous a été permis grâce au manque de connaissance du Meister qui approuvait toutes les opérations que nous lui proposons.

Le sabotage et le freinage étaient tels que la production était des plus maigres. La direction nazie s'en émut. Il y eut des menaces, des sanctions, des propositions de récompenses à ceux qui atteindraient des normes intéressantes. Rien n'y fit. Le kommando de l'Entretien fut jusqu'au bout un bel exemple de la lutte contre le fascisme.

Nous voici maintenant dans les halls affectés à la production de la « GUSTLOW-WERCKE » du gauléiter de Thuringe, Fritz SAUKEL. On y fabriquait essentiellement des armes légères — fusils G. 43 et Mauser, carabines, pistolets automatiques. Nous avons vu (bulletin du 14 mars) qu'en ce qui concerne le fusil automatique G. 43 les résultats furent absolument négatifs. La fabrication se limita dès juin 1944 et dut être finalement abandonnée. Il serait exagéré de dire que cet échec est le seul fait des actions de sabotage dans les halls de la GUSTLOW ; cela y contribua certainement, mais il y a d'autres causes (d'autres sabotages venant d'ailleurs, et de France en particulier) que nous ne pouvons examiner dans le cadre de nos articles.

La production la plus importante et qui fut poursuivie jusqu'au bombardement est celle du fusil Mauser, modèle courant de l'armée allemande. Hormis les pièces de fonderie (canon et boîte de culasse) tout le reste du travail pour la fabrication de ce fusil s'effectuait sur place, y compris les essais, l'emballage et l'expédition vers les Services de l'Armée.

Le personnel utilisé dans les halls de la GUSTLOW se composait approximativement de 3.000 détenus et quelques centaines de civils ou militaires allemands (techniciens — meisters (contremaîtres), contrôleurs, surveillants, employés et aussi des ouvriers qualifiés). Les détenus étaient donc fortement encadrés, mais ils n'en étaient pas moins répartis à tous les stades de la fabrication et de la mise au point et c'est là l'essentiel pour ce qui nous intéresse ici. Chaque détenu, conscient de son rôle de résistant et d'antifasciste suivant l'émulation entretenue au sein des groupes clandestins, s'ingéniait à étudier « son » sabotage de manière à ne pas être pris. Etre pris signifiait le kommando d'extermination ou la pendaison immédiate. Chacun s'y employa avec attention et beaucoup de cœur à l'ouvrage. De sorte que le gros sabotage a été surtout une multitude de petits sabotages.

Tel camarade (André C.) était parvenu à « commettre » une erreur de 2 dixièmes de millimètres sur la fabrication de chaque cran de sûreté (pièce de la tête de culasse). Tel autre (Henri B.) obtenait une « erreur » de 4 à 6 millimètres sur l'évidement de la crosse (pièce en bois) destinée à recevoir le canon... etc.

Un dixième de millimètre par ci, un autre par là et comme cela sur l'ensemble des dizaines de pièces constituant le fusil, on concevait aisément quel « chef-d'œuvre » pouvait sortir d'une telle besogne.

On comprend que de telles pratiques aient contribué à l'échec de cette nouveauté qu'était le G. 43, mais ne pouvait entraîner le même résultat sur le Mauser, cette vieille connaissance des techniciens allemands.

Certains de nos lecteurs pourront objecter : « Mais enfin, il y avait le contrôle ». Oui, évidemment, il y avait le contrôle, mais nous avions aussi des camarades au service du contrôle et attentifs comme les autres dans l'accomplissement de leur devoir de patriote et d'antifasciste. Nous avions encore des camarades au service des essais, à ceux des mises au point, de l'emballage, des expéditions : il y en avait partout.

Citons-en quelques-uns.

Au hall 8 le hall des grandes machines-outils où se fabriquaient toutes pièces nécessitant tours, fraiseuses, aléseuses, etc., où la production descendait souvent à 35 %, on n'y sabotait pas seulement les pièces à produire, mais encore les machines. Un jour arriva un tour monumental de 20 tonnes immédiatement installé et mis au point par les techniciens. Le lendemain il était hors d'usage. Ce fut un coup de force effectué par une équipe de nuit à la tête de laquelle se trouvait notre camarade Fernand B. L'affaire faillit très mal tourner pour notre camarade et quelques autres. Il put se disculper et l'enquête n'aboutit jamais. Le tour fut relégué longtemps dans un coin du hall.